

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Prochain Conseil Municipal

Nous vous informons que le prochain **Conseil Municipal** aura lieu le : **mardi 12 mars 2024**, à 20h, à la petite salle du Mitan Vendéen.

A l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 janvier 2024

2. Information des actes signés par le Maire dans le cadre des délégations de signature

3. Comptes rendus des commissions et comités

. Comité « Voirie » du 13 décembre 2023

. Comité « Tourisme, promotion de la commune » du 13 décembre 2023

. Comité « Bâtiments, gestion des salles » du 21 décembre 2023

. Comité « Urbanisme » du 29 janvier 2024

. Comité « Événementiel » du 2 et 8 février 2024

. Commission « Affaires scolaires » du 5 février 2024

4. Ressources Humaines

. Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents

5. Finances

. Budget Principal - Tarifs du camping 2024

. Budget principal - Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2024

. Versement d'une avance sur la subvention Familles Rurales 2024

. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 14 février 2024

6. Marchés publics

. Avenants aux marchés de travaux pour la réhabilitation et l'extension de la Mairie - Renoncement à l'avance

. Réhabilitation et extension Mairie de Bournezeau - avenant 2 au marché lot 5 - charpente bois - bardage

. Balayage et désherbage mécanisé des voies

. Maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'Eglise de Bournezeau – protocole transactionnel de résiliation amiable du marché

7. Urbanisme

. OAP rue des Pâquerettes : portage foncier par l'EPF de Vendée

. Zones d'accélération des énergies renouvelables

8. Réseaux

. Travaux de réparation d'un poteau incendie

. Convention de déversement assainissement COMPASS GROUP MEDIREST
. Convention de déversement assainissement BRIOGEL
9. Questions diverses

[80ème anniversaire du crash de Joseph Goëtz](#)

Le 21 mars 1944, le pilote de chasse Américain, Joseph Goëtz, trouvait la mort dans son avion à Bournezeau, abattu par les allemands. A l'occasion du 80ème anniversaire de sa mort, la Commune de Bournezeau lui rendra hommage les 23 et 24 mars prochains.
📁 Au programme : camp militaire, exposition sur le conflit 39/45, cérémonie commémorative à la stèle du souvenir, défilé de véhicules militaires...
Affiche de présentation et programme complet [sur le site de Bournezeau](#)

[Enquête statistique INSEE sur le logement](#)

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise actuellement une enquête sur un échantillon de personnes sélectionnées aléatoirement sur notre territoire. Cette enquête a pour thème "le logement". Les personnes sélectionnées seront interrogées par une enquêtrice de l'INSEE, qui se rendra au domicile des personnes sélectionnées, munie d'une carte officielle. Les personnes seront prévenues individuellement par lettre. La participation à l'enquête est obligatoire.
Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.
Retrouvez des informations relatives à cette enquête en [cliquant ici](#).

[Printemps de la ruralité](#)

La ministre de la Culture a lancé le « Printemps de la ruralité », une concertation nationale sur la vie culturelle en milieu rural. Chaque Français, habitant, élu local ou acteur culturel, est invité à s'emparer de cette concertation nationale et à y apporter sa contribution.
📁 Pour répondre au questionnaire, [cliquez ici](#).

[Concertation sur les énergies de demain : réunion publique & dossier de concertation](#)

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de communes du Pays de Chantonay, adopté le 21 septembre 2021, a pour objectif de multiplier par 4 les énergies renouvelables d'ici 2030 afin de respecter les objectifs de l'accord de Paris de décarbonation de notre énergie.
Par ailleurs, la loi d'Accélération de la Production des Énergies Renouvelables (APER), adoptée le 10 mars 2023, a fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité et demande aux communes d'identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables.

Une réunion publique sur les énergies de demain est organisée le mercredi 3 avril prochain, à 19h30, à la Communauté de Communes du Pays de Chantonay (65 avenue du Général de Gaulle à Chantonay). C'est l'occasion de vous informer, d'échanger et de donner votre avis sur ce sujet !
De plus, un dossier autour des enjeux du territoire avec une présentation des différents types d'énergie renouvelable, des projets et des zones d'accélération potentiels, est mis à votre disposition en mairie ou en version dématérialisée ([en cliquant ici](#)), **du 15 mars au 15 avril 2024**.

[Recensement citoyen](#)

Si vous avez atteint l'âge de 16 ans et ne vous êtes pas encore fait recenser, profitez de la période des vacances scolaires pour le faire en mairie.

Pour rappel, le recensement citoyen est obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Si vous ne faites pas ces démarches, vous ne pourrez notamment pas vous inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) avant 25 ans. Après avoir fait votre recensement citoyen : Vous obtenez une attestation de recensement.

. Vous êtes convoqué à la [journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France.

. Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.

→ *Pour vous faire recenser présentez-vous à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.*

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Les amis de la bibliothèque : assemblée générale / séance bébés lecteurs

L'association des Amis de la bibliothèque vous invite à son assemblée générale qui se tiendra à la maison des associations le **samedi 16 mars 2024**, à 10h30. La bibliothèque sera exceptionnellement fermée cette matinée-là. Par ailleurs, l'association recherche des bénévoles, si vous êtes intéressés l'AG est l'occasion idéale de découvrir les activités proposées, c'est tellement varié qu'il y en aura forcément une qui vous plaira ! L'association des Amis de la bibliothèque vous rappelle également que la séance des bébés lecteurs est repoussée au 2ème lundi du mois soit le **11 mars** (au lieu du 1er lundi, en raison des vacances scolaires).

Amicale des résidents de l'EHPAD des Humeaux : Vente de pizzas

L'amicale des résidents de l'EHPAD des Humeaux vous informe qu'elle organise une vente de pizzas le **vendredi 22 mars 2024**. Tarif unique de 12,50 € la pizza. Bon de commande téléchargeable [en cliquant ici](#) ou dans le hall d'entrée de l'EHPAD.

→ *Commandes possibles jusqu'au lundi 11 mars 2024.*

POUR RAPPEL

Évolution du PLUi

Dans un contexte de resserrement des obligations nationales, notamment en matière de limitation de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols, la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay doit faire évoluer son PLUi et engage une procédure de modification et de révision. Les documents sont mis à la disposition du public en mairie, **du lundi 12 février au mercredi 13 mars 2024**. Ils sont également consultables sur le site de la Communauté de Communes  : <https://www.cc-paysdechantonay.fr/actualites-du-plui/>

Nouveau lotissement communal "Le Haut Bois"

Après la réalisation du lotissement le Fief du Château, la Commune de Bournezeau vous propose un nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".  15 lots sont disponibles désormais à la réservation pour une résidence principale.  *Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#)*

Agenda



02/03/2024

Repas de chasse (à emporter)

organisé par l'association de l'Amicale des chasseurs de Bournezeau



09/03/2024

10 ans du Courlish'Club

organisés par l'Association du Courlish'Club



14/03/2024

Repas du Club

organisé par l'association du Club de l'Amitié



16/03/2024

Assemblée générale

organisée par l'association des Amis de la Bibliothèque



16/03/2024

Repas de chasse (à emporter)

organisés par l'Amicale des Chasseurs de Bournezeau



16/03/2024

Soirée du foot

organisée par l'association USBSH



22/03/2024 au 24/03/2024

Festival Les Petits Détours du 22 au 24 mars

Communauté de Communes du Pays de Chantonnay



23/03/2024 au 24/03/2024

Show moto drift voiture

organisé par l'association Team Dream Piste



23/03/2024 au 24/03/2024

80ème anniversaire du crash de l'avion de Joseph Goëtz

organisé par la Commune de BOURNEZEAU

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
1 bis place des Papillons
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)
85480 Bournezeau
☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)

NEWSLETTER : Le mot des élus actualisé au 08/03/2024

- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

!! Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.